



LE DEPISTAGE BVD SUR PRISES DE SANG

Pour un suivi ou une suspicion

Principe

- ▶ Un animal qui entre en contact au cours de sa vie avec le virus BVD, va fabriquer, en réponse à cette infection, des anticorps spécifiques. Le virus est éliminé en quelques semaines mais les anticorps persistent pratiquement toute la vie de l'animal ; **ils sont détectables dans le sang et dans le lait.**
- ▶ Il s'agit de **contrôler des animaux qui peuvent être le témoin d'un passage viral**. Une sérologie positive montre qu'un animal a développé une réaction immunitaire suite au contact avec le virus BVD ; donc si une majorité des animaux d'un lot déterminé (les animaux sentinelles) a « séroconverti » sur une période assez courte, alors on peut conclure qu'il y a eu circulation virale.

Les animaux « sentinelles »

Attention : le choix des animaux sentinelles doit respecter plusieurs critères

- ▶ **Etre en contact avec le reste du troupeau** : sinon, le lot choisi ne sera pas représentatif de ce qui se passe dans le troupeau ;
- ▶ **Faire partie des jeunes générations (bovins de 6⁽¹⁾ à 18 mois)** : plus ils sont jeunes, plus on pourra restreindre la période pendant laquelle il y a eu circulation virale.
- ▶ **Etre au nombre de 8 à 10** : c'est un sondage, il ne s'agit pas de tester tout le troupeau.
- ▶ **Etre né sur l'exploitation, ne pas avoir été en transhumance collective (alpage) ou pension.**

⁽¹⁾ Attention : pas d'analyse sérologique avant 6 mois. Le veau dont la mère a été infectée par le virus BVD, reçoit à sa naissance des anticorps via le colostrum. Ces anticorps colostraux peuvent persister pendant 3 à 6 mois. Un jeune veau peut donc être porteur d'anticorps colostraux qui perturbent les résultats d'analyses.

Résultats et interprétations

- ▶ L'interprétation précise du taux d'animaux séropositifs en cas de sondage des animaux sentinelles dépend de l'âge des animaux testés et de la conduite d'élevage. A titre indicatif, voici les grandes lignes de l'interprétation que l'on peut en faire (à adapter au cas par cas) :
- ▶ **70 % ou plus d'animaux séropositifs : Circulation du virus fortement probable**
Il faut s'interroger sur les problèmes sanitaires de l'élevage et sur les performances attendues et réelles.
La mise en place d'un plan d'assainissement BVD du GDS permettra le dépistage et d'élimination des bovins IPI nés et à naître.

▶ **Moins de 70 % d'animaux séropositifs : Il y a un doute**

Il faut aller plus loin, s'interroger sur l'origine des animaux séropositifs.

Des recherches complémentaires sont conseillées, afin d'estimer plus précisément le risque de présence d'animaux IPI. Cette hypothèse peut être confirmée par la manifestation d'autres troubles liés à la BVD comme des avortements, une augmentation des diarrhées néo-natales ou des maladies respiratoires,...

▶ **Aucun animal séropositif : Pas de circulation virale**

Il faut s'interroger sur les facteurs de risque de l'élevage. Un élevage avec des résultats régulièrement négatifs pourrait être très sensible à un passage du virus.

Il faut donc mettre en place des mesures afin de se protéger d'une éventuelle contamination :

- Dépistage à l'introduction d'un bovin (Kit Intro) et respect strict de la quarantaine
- En cas d'achat de gestante : contrôler le veau à la naissance
- Eviter les contacts avec les cheptels du voisinage (double-clôtures, haies, ...)
- Lors de rassemblements d'animaux (concours, transhumance, pension), s'assurer que les autres bovins en contact sont « garantis non-IPI »

En cas de risques non maîtrisable de contamination, des analyses sur les veaux (grâce à la boucle BVD) et une vaccination peuvent compléter les mesures de prévention.



L'aide du GDS

▶ Le GDS des Savoie apporte, à ses adhérents, après accord préalable, une aide technique et financière à hauteur de 50% du montant HT des analyses, et si nécessaire une entrée en plan assainissement BVD peut être envisagée.

▶ Contactez-nous : Nicolas Charle en Savoie ☎ 04 79 70 78 22 nicolas.charle@gdsdesavoie.fr
 Laurine Caligaris en Hte-Savoie ☎ 04 50 88 19 53 laurine.caligaris@gdsdesavoie.fr

Toutes les informations sont sur le site Internet
www.gdsdesavoie.fr